



Procès Verbal de la Réunion du Comité Du 21 Mars 2015

Comité :

- **Présents** (6) : Robert, An, Yann, Adrien, Benjamin, Alban
 - **Absents** (0) :
 - **Excusés** (6) : Charlotte, Etienne, Jonathan, Arnaud, Florence, Michelle
-

Ordre du jour:

0. Début de séance
 - a. Approbation PV précédent
 - b. Approbation Ordre du Jour
 - c. Contrôle des Tâches
 - d. Reprise des points précédants
1. Présidence
 - a. AG
2. Activités
 - a. Update Projet Sport
 - b. Médico
 - c. Relève Activités
3. AFFAC
 - a. Rectorat/Associations
4. Events
 - a. Globule
 - b. Boat'Ox
 - c. Assurance responsabilité civile: Globule
5. International
6. Communication
7. Trésorerie
8. Divers



Point	Contexte/Discussion	Décision/Suite
0	PV précédent et OJ approuvé à l'unanimité des membres présents.	
1.a	<p>La date provisoire pour l'AG est le 22 Avril (de 12h15 à 14h). Un OJ provisoire est disponible et pourra être modifié jusqu'au 27 Mars.</p> <p>Il est important en prévision de l'AG de mieux définir clairement les règles pour les présentations: autorisées ou non, temps imparti etc. Benjamin pense qu'il sera intéressant de fixer un temps de parole mais que fixer un nombre de slides maximum est également primordial (celles-ci devraient être envoyées au Secrétaire avant l'AG). Un temps de 2 minutes de présentation et 2 minutes de réponses aux questions est fixé. Le Comité décide également que seul les personnes qui déposeront leurs candidatures au moins une semaine avant l'AG pourront faire une présentation.</p> <p>Possibilité de faire une période de transition officielle.</p> <p>Une règle obligeant le dépôt de candidatures à 7 jours avant l'AG est actuellement en vigueur. Les candidatures spontanées ne sont acceptées que si aucun candidat ne s'est présenté.</p> <p>Le Comité s'intéresse à la possibilité de changer celle-ci en proposant une motion à l'AG (la position du Comité sera mentionnée séparément).</p> <p>Benjamin pense qu'un changement pourrait profiter à certaines personnes qui voudraient rester discrète jusqu'à la fin, leur laissant ainsi la possibilité de se présenter à l'AG.</p> <p>Adrien quant à lui pense que cela risque de</p>	<p>Le Comité vote sur le point suivant: "Lors de la prochaine AG, le Comité proposera la création d'un groupe de travail sur la révision des statuts (et donc des règles régissant l'AG). Le point est accepté à l'unanimité des membres présents.</p> <p>An et Robert se chargent de réserver les salles, d'obtenir les boîtiers pour voter et d'inviter les Alumni.</p> <p>L'affiche, l'évènement et une annonces devront être fait au plus tard 10 jours avant l'AG.</p> <p>Un mail sera envoyé avec des précisions sur le déroulement de l'AG.</p> <p>Yann s'occupera de faire un règlement interne pour les AG et le présentera au Comité.</p>



	<p>créer des retournements de situations lors de l'AG (avec une candidature spontannée qui prendra le dessus sur une candidature posée dans délais).</p> <p>Robert trouve qu'un modèle permettant les candidatures spontannées (sans restrictions) est plus démocratique. Les personnes s'étant présentées à l'avance pourront se démarquer avec leurs présentations.</p>	
2.a	<p>Benjamin a rencontré Leo Pellet et un résumé des activités prévues sera présenté lors du prochain Comité.</p> <p>L'idée est de réaliser lors de la rentrée suivantes des activités liées au sport sur plusieurs semaines (concours etc). Un budget de 4000 frs. a été mis à disposition par la fondation Sport.</p> <p>Encore aucun projet concernant le long terme n'a pour l'instant été élaboré (alors qu'à la base une action sur le long terme était prévue).</p> <p>Benjamin demande donc au Comité si ce dernier veut favoriser les projets long terme ou accepte également des actions sur le court terme.</p> <p>Les membres présents ne sont pas contre l'idée d'un projet sur le court terme. Cependant, les responsables sport devraient expliciter clairement leur projet (envie de faire uniquement un projet sur le court terme, long terme également etc?).</p>	
2.b	<p>Benjamin informe le Comité que pour M. Pasquier (responsable logistique du CMU), Romain Bonnet est la personne gérant les Médicoblastes. Ainsi, se dernier sera contacté directement pour les problèmes concernant les medicoblastes.</p> <p>Benjamin explique que Romain ne peut cependant pas être totalement répondant de tous les événements dans les medicos étant donné qu'il ne peut pas gérer les entrées et sorties.</p>	<p>Les demandes d'évènements devront donc passer par Romain Bonnet.</p> <p>Un calendrier sera mise sur la page des medicos sur le site AEMG et ce dernier sera géré par romain Bonnet</p> <p>Romain aura le droit de donner des accès temporaires à la clé des medicoblastes (les accréditations nécessaires lui seront fournies).</p>



2.c	Des personnes se sont proposées pour remplacer les responsables actuels: Romain Bonnet remplacera Benjamin et Laura Cordes remplacera Adrien.	
3.a	Ce point est reporté en raison de l'absence des représentants Affac.	
4.a		Alban organisera une réunion pour que les chiffres de la globule puissent être vérifiés.. Alban notera les propositions d'améliorations sur un google docs.
4.b	Alban explique que la Boat'Ox sera open bar et aura finalement lieu le 17 Avril (et cela pour des raisons pratiques). La salle d'en bas sera occupé par des samaritains. Benjamin rappelle que les samaritains doivent avoir un lieu où ils pourront travailler dans des bonnes conditions (lieu calme sans flux de personnes). Benjamin demande si les samaritains pourraient visiter le bateau. Cette visite se fera le matin du jour de l'évènement.	
4.c	Hadrien Komaromi avait souscrit à un contrat de responsabilité civile (Helvetia) et cela pour une durée de 5 ans. Un bout de parquet du palladium ayant été endommagé lors de la Globule, Helvetia a contacté l'AEMG.	Arnaud contactera Helvetia pour voir ce qu'il en est.

An Do
Secrétaire AEMG